

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTES

AVIS D'ATTRIBUTION

Nom et adresse de la collectivité :
COMMUNE DE MORCENX



Personne responsable du marché : M. le Maire, Place Léo Bouysson 40110 Morcenx
Objet du marché : Programme eaux usées 2019. Rues Barbousse – Castors – Lagunes et Avenue du 08 mai 1945

Type de procédure : M.A.P.A

Nom du titulaire : SAS L.BAPTISTAN 1420/1426 rue de la Ferme de Carboué, BP n°141, 40003 Mont-de-Marsan Cedex Montant : 139 993€ HT

Délai des travaux : 3 mois (+1 mois de préparation de chantier)

Date de notification : 30 septembre 2019

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07 octobre 2019

Le Maire, J.C DEYRES

940930-0



PRÉFECTURE DES LANDES

AVIS

Installation classée pour la protection de l'environnement

Ouverture d'une consultation du public relative à la demande d'enregistrement d'une plateforme multi-filière de valorisation de la biomasse présentée par le SEML TEPOS de la Haute Lande à Mimizan

Par arrêté en date du 10 octobre 2019, le Préfet des Landes a prescrit l'ouverture d'une consultation du public d'une durée de quatre semaines à la mairie de Mimizan, dans le cadre de l'instruction de la demande d'enregistrement d'une plateforme multi-filière de valorisation de la biomasse située à Mimizan, rue de la Papeterie, présentée par le SEML TEPOS de la Haute Lande, dont le siège social est situé à Labouheyre, 75 rue du Tuc.

Les pièces du dossier d'enregistrement réglementaire seront déposées à la mairie de Mimizan, aux jours et heures d'ouverture au public du 29 octobre au 26 novembre 2019 inclus.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra consigner ses observations sur le registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet à la mairie de Mimizan aux jours et heures d'ouverture suivants : du lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 30 - vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 16 h 30.

Les observations pourront également être adressées par correspondance à la Préfecture ou par voie électronique à l'adresse suivante : pref-amenagement@landes.gouv.fr avant la fin du délai de consultation du public, soit avant le 26 novembre 2019.

Le présent avis sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : www.landes.gouv.fr/icpe-processus-enregistrement accompagné de la demande de l'exploitant.

Le Préfet des Landes est l'autorité compétente pour prendre toute décision. Cette installation peut faire l'objet d'une décision d'enregistrement, éventuellement assortie de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel, ou d'un arrêté préfectoral de refus.

A Mont-de-Marsan, le 10 octobre 2019

Pour le Préfet et par délégation, la directrice de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, Hélène MALATREY
940987-0



AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

COMMUNE DE SORE

Monsieur Vincent GELLEY, Maire
Mairie de Sore 339 Rue Broustra 40430 Sore
Tél : 05 58 07 60 06 - Courriel : mairie@sore.fr

Objet du marché : Aménagement d'un trottoir le long de l'avenue du Général de Gaulle et de l'avenue de Verdun

Type de marché de travaux : « exécution » offre de base et 3 options obligatoires à chiffrer

Voirie – Réseaux EP : Terrassement : 680 m² - Voirie : 550 m² - Bordures : 470 ml - Trottoirs : 380 m². Réseaux EP : 80 ml - Signalétique et travaux divers

Conditions de participation : Les conditions et critères énoncés dans le Règlement de Consultation. Garanties et capacités professionnelles, techniques et financières documents DC 1, DC 2 ou sur papier libre.

Critères de jugement des offres : Offre économique la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous avec leur pondération : Valeur technique coefficient de pondération 60 % – Rédaction d'un mémoire technique - Prix coefficient de pondération 40 %

Retrait du dossier : Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement sur la plateforme de marché public <https://marchespublics.landespublic.org/>.

Type de procédure : Marché à procédure adaptée en application du code de la commande publique en vigueur depuis le 1er Avril 2019

Réponse dématérialisée : <https://marchespublics.landespublic.org/>.

Rédaction des offres en français uniquement

Financement : paiement mensuel des acomptes avec un délai de 30 jours ; retenue de garantie de 5% ou caution ; fonds propre de la commune - subventions.

Renseignements techniques : SARL CAUROS, Viabilis, Didier Deslous - Tél : 09 70 24 84 37

Date de réception des offres : Le 5 novembre 2019 à 12 h

Date d'envoi du présent avis à la publication : le mercredi 9 octobre 2019.

940985-0



PRÉFECTURE DES LANDES

PRÉFECTURE DU GERS
PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Arrêté inter-préfectoral portant ouverture d'une enquête publique unique préalable à la déclaration d'intérêt général (DIG) pour la période 2019 – 2026 et comportant une demande d'autorisation environnementale au titre des articles L.181-1 et suivants du Code de l'environnement concernant :

Le programme pluriannuel de gestion des cours d'eau du bassin versant « Adour et affluents » pour les départements des Landes, du Gers et des Pyrénées-Atlantiques

Demandeur : Syndicat du Moyen Adour Landais (SIMAL) 38 rue Victor Hugo 40025 Mont-de-Marsan représenté par son Président, M. Christian DUCOS

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte en mairie de Saint-Sever (40), siège de l'enquête publique, en mairie de Cazères-sur-l'Adour (40) et en mairie de Pontonx-sur-l'Adour (40) durant 32 jours consécutifs du lundi 07 octobre 2019 à 09 h au jeudi 07 novembre 2019 à 17 h.

Le Préfet des Landes, la Préfète du Gers et le Préfet des Pyrénées-Atlantiques sont les autorités compétentes pour prendre l'arrêté de déclaration d'intérêt général et délivrer l'autorisation environnementale concernant le programme pluriannuel de gestion 2019-2026 du bassin versant « Adour et affluents » pour les départements des Landes, du Gers et des Pyrénées-Atlantiques, sur le territoire de quatre-vingt-quatre communes du bassin versant « Adour et affluents » dont la liste est répertoriée en annexe de l'arrêté de mise à l'enquête publique.

M. Florent DEVAUD a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par décision n° E19000123/64 du Président du Tribunal administratif de Pau en date du 01 août 2019.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment le dossier de déclaration d'intérêt général, le dossier d'autorisation environnementale, ainsi que le registre d'enquête :

- Sur support papier :

- À la mairie de Saint-Sever (40), siège de l'enquête publique unique aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; le samedi matin de 09 h à 12 h ;

- À la mairie de Cazères-sur-l'Adour (40), aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit le lundi de 08 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, du mardi au vendredi de 08 h 30 à 12 h et le samedi de 09 h à 12 h.

- À la mairie de Pontonx-sur-l'Adour (40), aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au jeudi de 08 h 30 à 13 h et de 13 h 30 à 17 h, le vendredi de 08 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

- Sur un poste informatique dans les mairies de Saint-Sever, siège de l'enquête publique unique, de Cazères-sur-l'Adour et de Pontonx-sur-l'Adour, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

- Sur le site internet des services de l'État dans les Landes à l'adresse suivante www.landes.gouv.fr puis sélectionner Publications – Publications légales – Enquête publiques.

- Sur le site internet des services de l'État dans le Gers à l'adresse suivante www.gers.gouv.fr puis sélectionner rubrique Politiques-publiques – Environnement – AOE / Avis d'ouverture d'enquêtes publiques.

- Sur le site internet des services de l'État dans les Pyrénées-Atlantiques à l'adresse suivante www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr puis sélectionner rubrique Politiques publiques – Aménagement du territoire, Construction, Logement – Enquête publique.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, du lundi 07 octobre 2019 à 09 h au jeudi 07 novembre 2019 à 17 h, être :

- Consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet dans les mairies de Saint-Sever siège de l'enquête publique unique, de Cazères-sur-l'Adour et de Pontonx-sur-l'Adour.

- Envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur à la mairie de Saint-Sever, siège de l'enquête publique unique, BP 27, 40501 Saint-Sever Cedex.

- Transmises par courriel à pref-amenagement@landes.gouv.fr avant le jeudi 07 novembre 2019 à 17 h. Elles devront porter la mention : « à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur (EP du PPG du bassin versant « Adour et affluents »).

M. Florent DEVAUD, recevra le public en mairie aux dates et heures suivantes :

Saint-Sever : Lundi 07 octobre 2019 de 09 h à 12 h - Jeudi 07 novembre 2019 de 14 h à 17 h.

Pontonx-sur-l'Adour : Mardi 15 octobre 2019 de 14 h à 17 h

Cazères-sur-l'Adour : Vendredi 25 octobre 2019 de 09 h à 12 h.

Toutes informations sur ladite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage représenté par son président Monsieur Christian DUCOS, Syndicat du Moyen Adour Landais (SIMAL) 38 rue Victor Hugo 40025 Mont-de-Marsan, 05 58 46 18 70 – syndicatmoyenadour@gmail.com.

Copies du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur seront déposées dans les mairies de Saint-Sever (40) siège de l'enquête publique, de Cazères-sur-l'Adour (40) et de Pontonx-sur-l'Adour (40), à la Préfecture des Landes, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes, Service Police de l'Eau et des Milieux Aquatiques (SPEMA) (05 58 51 30 90), et sur le site internet des services de l'État dans les Landes et dans les Pyrénées-Atlantiques, où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le Préfet

940979-0

24H/24H

Publication de votre annonce légale en ligne
via notre plateforme internet

www.annonces-landaises.com